



Le mot des élu.e.s

Les événements dramatiques de l'actualité nous rappellent que maintenir et développer le vivre ensemble est essentiel.

Se côtoyer, échanger et réaliser des projets communs permet aux habitants d'une commune de mieux se connaître, de s'apprécier et de partager des moments conviviaux d'une extraordinaire richesse humaine.

L'équipe municipale d'Athée a à cœur d'impulser et de soutenir ce vivre ensemble garant de la cohésion et de la qualité de vie des habitants du village.

Ainsi depuis 2020, nous multiplions les partenariats avec les associations très actives du village et leurs bénévoles.

Merci à ces associations et leurs bénévoles qui permettent le succès des projets réalisés : **fêtes des enfants et de la musique, 14 juillet, cinéma de plein air, forums des associations et des entreprises, journées du patrimoine, repas des aînés et à venir : une exposition sur Athée lors de la Première Guerre Mondiale du 7 au 11 novembre 2023.**

Puis en 2024, fêtes des enfants (24 mai), fête de la musique (22 juin), fête nationale, cinéma de plein air (30 août), forums (1er septembre), commémoration des 80 ans de la libération (14 au 22 septembre)....

Le marché mis en place en juin 2021 est aussi un lieu de rencontre convivial.

Éviter le repli sur soi et la banalisation de la violence est une mission que notre équipe municipale mène au quotidien.



Commission Voirie et Environnement

ARRÊT DE BUS À LA DEUMERIE

L'arrêt de bus de la Deumerie a été déplacé à l'entrée du hameau.

L'objectif était d'y ajouter un abribus.

L'abribus a été fabriqué et implanté par les agents techniques de la commune.

Une lampe solaire a été installée sous l'abribus.

Montant des travaux (bois + visserie) : 667€, auxquels il faut ajouter le toit en bac acier et la lumière solaire.

Remerciements aux agents pour leur travail. Merci également aux administrés qui ont participé aux échanges sur ce sujet afin de trouver la solution la plus adaptée.



AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ RUE DE L'ÉGALITÉ ET RUE PRINCIPALE

Une réflexion s'est engagée cette année pour la création d'aménagements de sécurité rue de l'Égalité et rue Principale.

Ces deux rues sont sur une route départementale (RD45). Cependant, dans ce cas précis, en agglomération, le financement et l'installation des aménagements de sécurité est de la responsabilité de la commune.

Les services du Département ont proposé une étude précise à partir des relevés de mesures des radars

pédagogiques.

La Municipalité a fait une demande de subvention par le biais des amendes de Police. Demande impliquant de respecter scrupuleusement les consignes du Département.

La Municipalité a fait appel à l'entreprise ES VIA pour la mise en place des aménagements.

Devis des aménagements : 15 629 €.

Devis de peinture au sol en résine thermoplastique : 3 599 €.

Subvention des amendes de police : 3 168 €.

L'implantation est prévue fin octobre ou début novembre, en fonction de la météo.

DÉGRADATION DE LA RUE DE GRAIS

Des travaux de réfection des bas-côtés endommagés ont été réalisés fin septembre. Ils se sont terminés début octobre.

Montant des travaux : 8 168 €. Travaux réalisés par les agents de la communauté de communes.

La commission voirie mène une réflexion, pour 2024 et 2025, afin de poursuivre le renforcement de la chaussée.

Cette voie est empruntée par un trafic routier important. La structure et la largeur de la route n'est pas adaptée à ce trafic.

Des secteurs avec une limitation de vitesse à 50km/h ont été mis en place afin de contraindre les automobilistes à réduire leur vitesse notamment dans les virages, nombreux sur cet axe.



RÉPARATION DES ROUTES COMMUNALES

L'essentiel des travaux de réparation des routes 2023 ont été réalisés au début de l'été.

La liste des voies nécessitant des travaux, prévus pour 2024, a déjà été présentée à M. Lacroix, consultant, expert de la communauté de communes "Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher".

Une visite de ces rues et routes a été réalisée en septembre afin de déterminer quels types d'interventions seront nécessaires. Des devis seront établis par les services communautaires. Ceux-ci seront validés après étude par la commission voirie, en fonction du budget disponible.

La commune dispose d'un acompte, versé à la communauté de communes, lui permettant de réaliser 56 000 € de travaux chaque année. Les travaux sont ensuite réalisés, de juin à juillet, par les agents communautaires.



Commission Voirie et Environnement

OMBRIÈRES SUR LES TERRAIN DE TENNIS ET SUR LE BOULODROME



L'implantation des deux ombrières prévue en septembre a été repoussée en fin d'année 2023 par ENR Val de Loire qui est chargée du projet.

Une réunion de chantier a eu lieu le 12 octobre dernier entre ENR Val de Loire et la Municipalité.

L'électricité produite par les ombrières permettra, pour une partie, d'éclairer le boulodrome ainsi que les terrains de tennis. Cela sans être facturée à la mairie.

MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

La Municipalité s'est rendue fin août à un rendez-vous avec la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). **Le but était de présenter le dossier achevé de maraîchage biologique dans l'optique de fournir, entre autres, la cantine scolaire en légumes et fruits.**

Trois années de rencontres, de montage de dossier, ont eu pour but de déterminer la liste des éléments nécessaires à la mise en route d'un tel projet :

- trouver un terrain : terrain et serres à Saint Martin le Beau, zone des maraîchers;
- se rapprocher et coopérer avec un chantier d'insertion existant : Atouts et Perspectives à Mettray;
- trouver un moyen de livraison des légumes : La Boîte d'à Côté à Bléré;
- trouver des "clients" et se rapprocher d'autres communes. Avoir également le soutien de la Communauté de Communes;
- réaliser une étude de faisabilité montrant que le projet est "réalisable" financièrement. Etude réalisée par le cabinet SALUTERRE, financée par l'association en insertion partenaire et pour 10% par la Municipalité d'Athée.

Le dernier rendez-vous avec la DDETS était orienté pour présenter le projet et demander le financement des emplois en insertion par l'Etat, diminuant ainsi le coût de production et donc de vente des légumes.

La réponse apportée par la DDETS est qu'elle ne finance plus, pour 2023, de nouveaux emplois en insertion.

Elle poursuit juste le financement de ceux déjà existants.

La déception fut à la hauteur des espoirs mis dans ce projet.

La Municipalité cherche une nouvelle solution pour mener ce projet.

Peut-être les financements de la DDETS reviendront-ils en 2024 ?



DÉSHERBER DEVANT SA PROPRIÉTÉ

Merci pour le désherbage et le nettoyage des trottoirs et des caniveaux. Merci aux agriculteurs qui entretiennent des haies et/ou les abords des bois. Merci aussi à ceux qui fauchent les fossés, tondent l'herbe le long de leur propriété. Merci aux agriculteurs qui fauchent certains chemins ruraux. Merci à ceux qui nettoient les entrées et sorties de busage évitant ainsi qu'elles se bouchent.



Merci encore à toutes celles et à tous ceux qui participent à l'effort d'entretien de la commune d'Athée.

Pied de mur et caniveaux doivent être entretenus par chacun. La mairie vous propose de remplacer « les mauvaises herbes » par des fleurs qui embelliront notre village.

N'hésitez pas à aller chercher des graines à la bibliothèque.

PLAN CANICULE

Chaque année, en prévention de la canicule, le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) active un dispositif "plan canicule" pour veiller sur les personnes isolées et vulnérables.

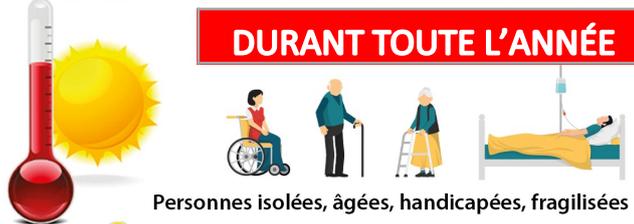
- ▶ Les personnes de plus de 70 ans, isolées et reconnues inaptes au travail et les adultes en situation de handicap résidant à leur domicile, peuvent être inscrites sur ce registre, qui est confidentiel;
 - ▶ Les personnes entre 65 et 70 ans qui souhaitent s'inscrire peuvent se faire connaître auprès de la mairie;
 - ▶ Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire cette année, mais peuvent annuler ou modifier leur inscription (changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques, personnes à contacter...).
- L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et gratuite.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture d'Indre et Loire, les personnes inscrites seront systématiquement et prioritairement contactées par la Commune, afin de vérifier leur besoin d'aide, de visite et de secours.

Il suffit d'appeler la mairie au 02-47-50-68-09
ou d'envoyer un mail à etatcivil@mairieathee.fr avec vos coordonnées.

PREVENTION CANICULE

DURANT TOUTE L'ANNÉE



Personnes isolées, âgées, handicapées, fragilisées

FAITES-VOUS CONNAITRE !



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Afin de rendre hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale, la municipalité vous invite à participer aux événements suivants :

10h30

Constitution du cortège devant la salle des fêtes René Bessé

10h45

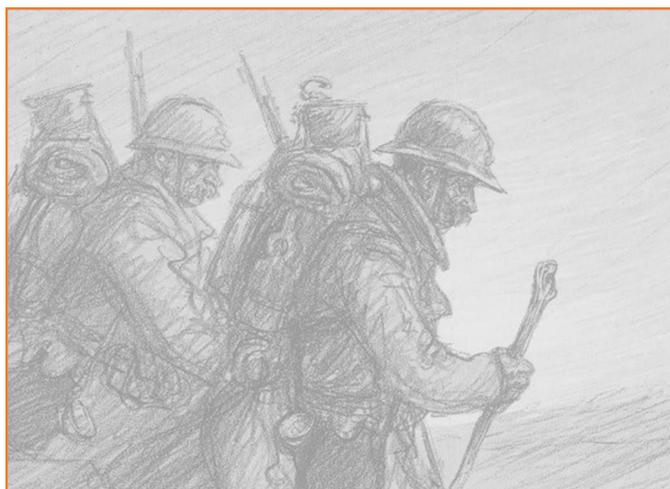
Cérémonie au Monument aux Morts

- Levée des couleurs
- Allocutions
- Dépôt de gerbes
- Appel des Morts
- Minute de silence
- Marseillaise

11h15

Sous le préau de l'école élémentaire

- Musique avec la Lyre Instrumentale
- Vin d'honneur offert par la Municipalité



EXPOSITION "ATHÉE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE"

En partenariat avec l'association Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher (HMVC), une exposition sur Athée pendant la première Guerre Mondiale aura lieu du **mercredi 8 au samedi 11 novembre inclus dans la salle du conseil municipal**, aux heures d'ouverture de la mairie, et de 9h à 11h30 le samedi 11 novembre.

Commission Sports & Vie Associative

GYMNASE

Lors du Conseil Communautaire du 28 septembre, le transfert des gymnases d'Athée sur Cher et Saint-Martin le Beau le 1er janvier 2024 a été voté à l'unanimité. Ce vote fait suite à quelques années de discussions entre les deux parties.

En effet, si la communauté de communes souhaitait reprendre un équipement d'intérêt communautaire, la commune souhaitait que cette reprise ne se fasse pas au détriment des associations utilisatrices de cet équipement.

La communauté de communes est parfaitement informée du planning d'occupation très chargé du gymnase, et le transfert s'est fait en toute connaissance de cause. Il a été réaffirmé au Conseil Communautaire que ce transfert ne priverait pas les associations athégiennes de leurs créneaux. Ceux-ci seront vus auprès de la Communauté de Communes, avec les associations utilisatrices et des élus de la commune.

D'un point de vue financier, ce transfert entraîne la reprise par la Communauté de Communes des emprunts du gymnase, soit 1.5 millions d'euros. C'est environ 90 000 € de remboursement que la commune n'aura plus à assumer chaque année.

Des discussions sont également en cours concernant les terrains de football, ceux-ci étant utilisés par le FC Val de Cher.

FORUM DES ASSOCIATIONS & FORUM DES ENTREPRISES POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Cette année, nouveauté au forum des associations et des entreprises : le même jour avait lieu le pot d'accueil des nouveaux arrivants.

L'occasion pour les élus d'accueillir les nouvelles et nouveaux athégiens et présenter la commune, ses services, ses associations et ses commerces, et répondre aux questions des administrés. Lors de ce moment convivial, autour du verre de l'amitié, une pochette d'accueil leur a également été remise.



En 2024, le pot d'accueil des nouveaux arrivants aura également lieu lors du forum des associations et entreprises. Si vous venez d'aménager sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie.

Les forums ont eu lieu le dimanche 03 septembre 2023.

Le forum des associations a accueilli **18 associations**. Ces dernières ont pu recruter de nouveaux adhérents. Ce fut un succès.

Le forum des entreprises a accueilli cette année **11 entreprises**. L'objectif de ce forum est de les faire connaître aux athégiens. Mission accomplie, certaines entreprises ont pu enregistrer des commandes et des nouveaux clients.

Nous remercions tous les participants, pour leur présence à cette manifestation.

TELETHON 2023

Cette année, il aura lieu au gymnase, **du vendredi 8 au samedi 9 décembre**. Le programme est en cours de finalisation. Plusieurs interventions sportives et culturelles auront lieu. N'hésitez pas à venir nombreux découvrir ces activités !

LA VIE DU VILLAGE

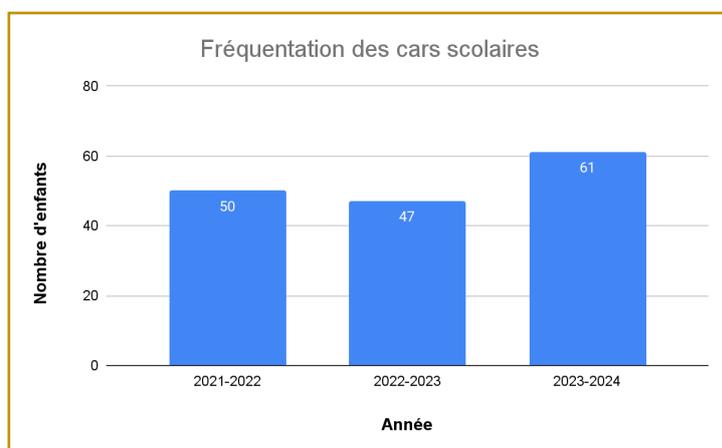
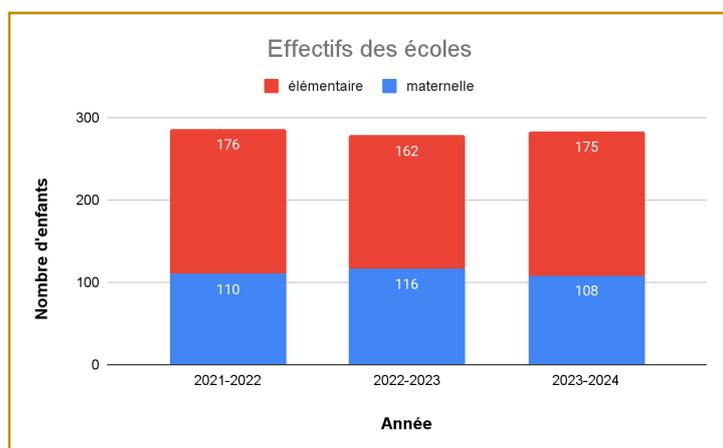
Commission vie scolaire et jeunesse

Comme tous les ans, durant la période estivale, la maintenance des bâtiments scolaires a été effectuée par les agents de la commune.

À l'école élémentaire, des fenêtres ont été changées ainsi qu'une classe entièrement repeinte. Des travaux de finition ont été réalisés dans la salle informatique.

À l'école maternelle, les agents ont installé un récupérateur d'eau.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les effectifs des écoles des trois dernières années ainsi que la fréquentation des cars scolaires relative à la maternelle et l'élémentaire.



BATIMENTS COMMUNAUX

Dans la continuité de notre plan pluriannuel de travaux d'isolation des bâtiments, sept menuiseries du premier étage de l'école élémentaire (partie ancienne) ont été changées.

De plus, nous avons également procédé aux changements des menuiseries de l'ancienne poste.



LA VIE DU VILLAGE

La vie de la commune

LES 3P DU MARCHÉ D'ATHÉE

- Passion** : c'est ce qui définit le mieux les commerçants du marché d'Athée : qui mieux que Quentin, Valérie, Rudy, Isabelle, Sylvain, Nathalie, Jean-Luc, Jean-François... vous transmet la passion de produits sains et locaux, fabriqués artisanalement et avec amour permettant de réduire les déchets ?



Venez également découvrir les services d'Isabelle, Habib, Sandrine, Marc... : sublimation sur vêtements et objets, sacs, trousse, créations textiles et cadeaux divers, entretien et location de vélos, affûtage...

Plaisir : plaisir de déguster de bons produits proposés par des commerçants souriants et toujours de bonne humeur.

Partage : le marché est un lieu de convivialité, de partage et de rencontres : partage d'un verre, d'un goûter, de recettes, de conseils, de produits...

Le marché d'Athée c'est tous les jeudis de 16h à 19h place des écoles.

Commission Culture, Patrimoine et Tourisme



Nous recherchons une photo d'école de Germaine RENAULD avec ses élèves de l'école des filles d'Athée. Elle y a enseigné de 1936 à 1941.

Si vous possédez une telle photo ou si vous connaissez une personne susceptible d'en posséder une, pouvez-vous nous mettre en contact ?

La photo sera scannée et restituée très rapidement.



LE DROIT À LA COUVERTURE SANTÉ
pour tous !



05 64 10 00 48

Permanence:
Mercredi 6 décembre
de 9h30 à 12h30
Salle du conseil municipal



La vie de la commune

NETTOYONS NOTRE VILLAGE SAMEDI 7 OCTOBRE

Le samedi 7 octobre, dans le cadre de la semaine européenne du Développement Durable, la mairie d'Athée organisait sa campagne d'automne "Nettoyons notre village".

Fumer tue, polluer aussi !

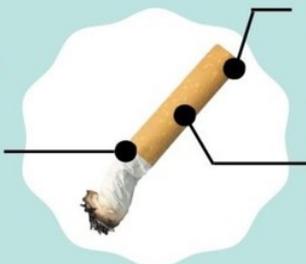
- LE MÉGOT -

MET
JUSQU'À

12 ANS

POUR
SE
DÉGRADER

4000 COMPOSANTS
CHIMIQUES
DIFFÉRENTS
(monoxyde de
carbone, plomb,
insecticides...)
REJETÉS DANS LA
NATURE



UN MÉGOT
POLLUE
500 LITRES
D'EAU

IL Y A ENTRE
20 000 ET 25 000
TONNES DE
MÉGOTS JETÉS À
TERRE EN FRANCE
PAR AN

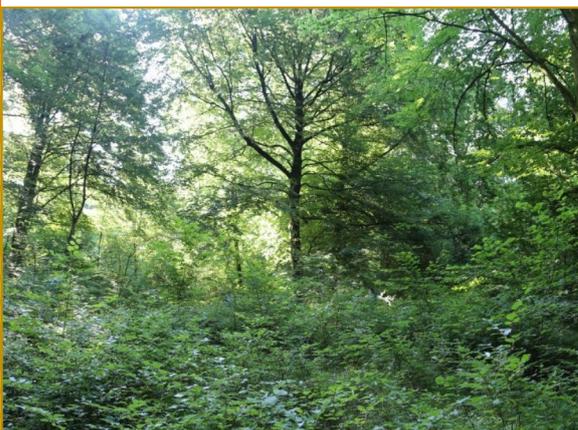
choque particulièrement est le nombre de mégots collectés.

Préservons notre cadre de vie. Déchets au sol interdits !

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DES PARCELLES BOISÉES.

Le non-entretien des parcelles boisées situées en bordure de route, chemin ou champ gênent grandement:

- le travail des agriculteurs;
- la circulation des engins agricoles;
- l'entretien des bas-côtés des chaussées;
- les piétons ou cyclistes qui empruntent les chemins ou routes situés à proximité.



De plus, le non-respect de cette obligation coûte en temps et en argent pour la Collectivité:

- déplacement sur place pour constater l'infraction;
- mesure des parcelles sachant que, la plupart du temps, il n'y a pas de bornes;
- envoi de nombreux courriers recommandés avec Accusé de Réception pour rappel de la Réglementation;
- déplacement sur place pour constater l'exécution des travaux.

Merci d'entretenir régulièrement vos parcelles.

Service-Public.fr



L'abandon de déchets dans la rue



C'est

135€

d'amende à régler dans les 45 jours



Au delà de ce délai,

l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer

l'amende à **750 €** maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Des citoyens, des élus, des enfants ont à cœur que le village reste propre et s'engagent pour cela. Mais le vœu de tous est que **chaque habitant fasse preuve de respect et de civisme et ne jette rien au sol.** Ce qui

LA VIE DU VILLAGE

La vie de la commune



CINÉMA DE PLEIN AIR

Le vendredi 25 août, 110 spectateurs ont bénéficié gratuitement de la projection du film offerte par la mairie : **Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec.**



Les bénévoles de l'association de la bibliothèque Lire Délivre ont activement participé à l'organisation de cette projection et assuré la buvette.

Merci à la communauté de communes pour le prêt de ses transats.

Merci à la société Atmosphère Val de Loire et à Daniel Cloué, sa fille et sa petite fille d'avoir assuré la projection.

JOURNÉES DU PATRIMOINE



C'est plus de 250 personnes qui ont visité les lieux patrimoniaux d'Athée sur Cher les samedi 16 et dimanche 17 septembre.

La mairie d'Athée, en partenariat avec l'association d'histoire locale HMVC (Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher), proposait un programme axé sur les particularités du village : magnanerie et élevage des vers à soie, ligne de démarcation, vie quotidienne durant la guerre 1939-1945, passages clandestins et résistance.

Didier Rocque, qui retrace l'histoire d'Athée, déduit de ses travaux qu'Athée a été un village de passeurs. C'est ce qu'il a démontré lors de la conférence du samedi 16 septembre.

Près de 100 personnes ont participé à la randonnée contée sur la ligne de démarcation, preuve que le sujet intéresse.

La mairie et l'association HMVC donnent rendez-vous à tous les amateurs d'histoire locale en septembre 2024 pour les commémorations des 80 ans de la libération du territoire.



La vie de la commune

CALENDRIER de collecte du 06 novembre 2023 au 31 décembre 2024

Hors Villes d'Amboise, Château-Renault et gros producteurs (habitat collectif et professionnels)

NOUVELLE ORGANISATION

Vos **2 bacs collectés le même jour, tous les 15 jours**

✓ **PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT**
Des circuits optimisés

✓ **MAÎTRISER LES COÛTS**
Des fréquences de collecte ajustées

COLLECTES DES POUBELLES CHANGEMENT DE CALENDRIER

À partir du lundi 6 novembre 2023, la collecte des poubelles, assurée par le SMICTOM, **aura lieu 1 lundi sur 2, sauf quand le lundi est férié. Attention : il n'y aura pas de collecte le lundi 6 novembre.**



CALENDRIER des collectes de poubelles

- ▶ novembre 2023 : les lundis 13 et 27
- ▶ décembre 2023 : lundi 11 et **mardi 26**
- ▶ janvier 2024 : les lundis 8 et 22
- ▶ février 2024 : les lundis 6 et 19
- ▶ mars 2024 : les lundis 4 et 18
- ▶ avril 2024 : **mardi 2**, les lundis 15 et 29
- ▶ mai 2024 : les lundis 13 et 27
- ▶ juin 2024 : les lundis 10 et 24
- ▶ juillet 2024 : les lundis 8 et 22
- ▶ août 2024 : les lundis 5 et 19
- ▶ septembre 2024 : les lundis 2, 16 et 30
- ▶ octobre 2024 : les lundis 14 et 28
- ▶ novembre 2024 : **mardi 12** et lundi 25
- ▶ décembre 2024 : les lundis 9 et 23

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "AUTOUR DE CHENONCEAUX BLÉRÉ VAL DE CHER".

A l'heure où vous lirez ces lignes, la gouvernance de la Communauté de Communes aura changé, un Conseil Communautaire d'installation ayant eu lieu le jeudi 9 novembre.

En effet, **Vincent LOUAULT, Président depuis juillet 2020 ayant été élu Sénateur**, il ne pouvait rester à la tête d'un exécutif local.

Sa démission entraîne de nouvelles élections, et l'élection d'un nouveau bureau (Président et Vices Présidents).

Comme en 2020, nous avons brigué une vice-présidence (Laurent Neveu étant Vice Président délégué au tourisme depuis le 16 juillet 2020). Il nous paraît important que la 3ème commune de la communauté de communes soit représentée au sein de l'exécutif intercommunal.

Par ailleurs, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires que vous avez élus représentent également la commune au sein de diverses instances et commissions.



ASSOCIATIONS

LYRE INSTRUMENTALE



L'association "La Lyre instrumentale" regroupe une école de musique et un orchestre d'harmonie.

Notre but est de promouvoir la culture sur la commune d'Athée-sur-Cher en proposant un apprentissage musical complet et de qualité, mais aussi une pratique musicale amateur au travers du répertoire d'harmonie, des ateliers vocaux et jazz. Programmateur culturel, nous offrons tout au long de l'année des concerts de qualité pour faire vivre notre commune.

L'école accueille les enfants dès leur plus jeune âge avec leurs parents à l'atelier "Bébé Musicien" puis à 4 ans en classe de "jardin musical" et "d'éveil musical" pour une initiation musicale et expérimenter plusieurs instruments pour choisir celui qui l'attire.

Puis, à partir de 6 ans l'enfant peut débiter un instrument.

Les instruments enseignés à l'école sont: la flûte, le hautbois, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba, les percussions, le piano et la guitare.

Nous vous donnons rendez-vous pour **une lecture musicale le 2 décembre**, puis au **marché de Noël le 3 décembre 2023** et enfin à notre **spectacle de Noël le 12 décembre** à la salle des fêtes.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter:

le Président, Michel BOUCHER au 02 47 38 45 72 (presidentlyreat@free.fr)



CRÉA'CHANLOUISANNE

ATHEE SUR CHER



En 2004 un groupe de volontaires a créé l'association pour faire découvrir aux Athégiens dans un cadre convivial le cartonnage et l'encadrement. Nous avons décidé de faire évoluer les activités par des travaux divers : entre autres, broderie diamants, canevas, point compté, tricot, broderie...

Si vous êtes intéressé par d'autres travaux, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter. Des bénévoles seront présentes pour vous encadrer.

Rendez-vous tous les jeudis de 14 h à 17 h salle LABBE LACOUR

Vous pouvez si vous le souhaitez venir faire un essai un après midi.

Adhésion 15€ pour l'année + 1€ par séance.

A bientôt, nous vous espérons nombreux.

Présidente : AMIOT Annie 06 26 57 03 24 - amiotannie@sfr.fr

Secrétaire : MARGRY Chantal 06 63 05 47 17

magrychantal94@gmail.com



ASSOCIATIONS

ATHEE-DANSES



Le jeudi 21 septembre 2023, nous avons repris notre activité, **danse de salon de 18h30 à 20h, à la salle René Bessé.**

Pas de professeur de danse, des danseurs du groupe montrent de nouvelles figures ou de nouvelles danses. On peut venir en observation une fois avant de payer la licence.

L'association accueille des personnes adultes ayant des notions de danse. On ne prend pas de débutant. On vient par deux. Nous dansons des danses en couples comme le paso-doble, le tango, la valse ... Et

des danses en ligne comme le madison, la tarentelle, Jérusaléma

Nous avons une licence délivrée par la Fédération de Danse, section « danses de société et loisirs ». La saison se terminera le jeudi 30 mai 2024. Nous dansons pendant les vacances scolaires.

Notre prochain dîner-dansant aura lieu le samedi 6 avril 2024 à 20h à la salle René Bessé avec l'orchestre Mélody.

La présidente : Claudine Baby

Tél. 02 47 23 52 38 — 06 10 49 51 08

baby.claudine@neuf.fr



LES FOUS DU VOLANT

L'association « Les Fous du Volant » a repris ses quartiers au Gymnase d'Athée pour cette saison olympique 2023-2024. Les 58 adhérents de l'année dernière mais aussi de nombreux nouveaux joueurs sont déjà venus échanger des volants sur les 7 terrains de badminton qui peuvent être installés **tous les mardis de 21h à 23h et les jeudis de 20h à 23h au gymnase d'Athée.**

Vous pouvez venir faire un ou deux essais et vous inscrire à tout moment auprès des membres du bureau présents lors des séances.

Comme d'habitude l'année sera ponctuée de moments conviviaux au club house du gymnase et un tournoi interclub Bléré Athée devrait avoir lieu en avril 2024 .

Pour tout renseignement concernant notre Association, une page Facebook et un mail :

<https://www.facebook.com/pages/category/Sports-Club/Les-Fous-Du-Volant-102023941282231/>
didierpate51@gmail.com

Le président : Jérôme RAIMBAULT

CLUB LOISIRS ET CULTURE



La vie associative du club de loisirs organise son **marché de Noël le dimanche 3 décembre prochain.** Des créateurs et de nombreuses associations de la commune seront présents et vous proposeront des animations, de la restauration et de la vente d'objets.

Venez prendre une photo avec le père Noël ! Une petite balade à Poney ? Ou encore tentez votre chance à notre grande tombola avec un bon vin chaud et une douceur sucrée... ça fait envie?!

Notre marché de Noël sera encore plus gourmand que les années précédentes. Il se tiendra dans la salle des fêtes et dans le square juste à côté.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette journée festive dès 10h !

Les bénéfices seront reversés au club pour les animations et activités des enfants.

Le bureau collégial

ASSOCIATIONS



BIBLIOTHÈQUE LIRE DÉLIVRE

Depuis le mois d'octobre, grâce à votre inscription à la bibliothèque, nous vous proposons en partenariat avec la Direction déléguée du Livre et de la Lecture Publique le **prêt de jeux gratuit** :

1 jeu par famille prêté sur une période de 3 semaines.

Règlement et conditions de prêt en bibliothèque.

Samedi 25 novembre de 15h à 18h à la salle Abbé Lacour : après-midi jeux de société en famille animé par Vivien de la DDLLP - Gratuit ouvert à tous - jeux à partir de 3 ans et de 7 à 77 ans et +.

Un **"Tricolab"** à Athée-sur-Cher : **de Rouen jusqu'à ... New-York.**

La bibliothèque est désormais partenaire de l'association **"Tricote un sourire"** : <https://tricoteunsourire.com> - tricoteunsourire@gmail.com - 07 49 03 80 28 - 76000 Rouen

Tricoter ou crocheter des carrés, fabriquer des pompons afin de recréer des œuvres artistiques exposées jusqu'à New York ! Mais aussi créer du lien entre générations.

Les Tricolab sont des lieux de dépôt de petits carrés & pompons en laine, situés partout en France (mais aussi



à l'étranger !). La bibliothèque Lire Délivre collectera les carrés & pompons et animera des ateliers ouverts à tous. Une boîte dédiée sera mise à la disposition du public. Puis nous les ferons parvenir à l'association à Rouen en vue de la réalisation d'un projet artistique sur la thématique des jeux olympiques 2024.



Projet 2024 : **Les JO de Paris 2024... C'est bientôt !**
Premier atelier : **mercredi 18 octobre à partir de 15h à la bibliothèque.** Ouvert à tous !

Mais aussi **mercredi 15 novembre** et **mercredi 20 décembre** et rendez-vous en 2024 pour d'autres dates.

Si vous souhaitez participer, venez tricoter ou déposer des petits carrés et des pompons à la bibliothèque.

1, rue de la Gangnerie - 02 47 35 62 94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi, mardi et jeudi : 16h30-19h00

mercredi 10h30-12h30 et 15h30-19h00

vendredi 9h00-12h00

samedi 10h30-12h00

**La Présidente,
Laurence NEVEU**



ASSOCIATION GYMNASTIQUE FORME D'ATHÉE-SUR-CHER (AGFA)

L'AGFA : c'est la gym pour tous, Femmes et Hommes, de 16 à 90 ans !!!

Encadrés de moniteurs diplômés, une ambiance décontractée et familiale vous est assurée.

Afin de satisfaire au mieux vos attentes, l'AGFA propose 3 cours par semaine dispensés au gymnase :

- ▶ Le mardi de 20h00 à 21h00 : "gym cardio",
- ▶ Le mercredi de 19h30 à 20h30 : "Pilates stretching",
- ▶ Le jeudi de 9h30 à 10h30 : "gym plurielle" adaptée à tous.

BOUGER C'EST LA SANTÉ

Venez nous retrouver, vous serez les bienvenus.

Contact mail : agfa.athee@gmail.com

La Présidente, Francine HURTAULT : 06 70 30 21 09



ASSOCIATIONS

LE TENNIS CLUB D'ATHÉE (TCA)



Le TCA se compose d'une quarantaine de membres adultes comme enfants.

La vie du club est rythmée par les nombreux championnats féminins et masculins que propose la ligue tout au long de l'année (entre 4 et 5 par an).

Vous souhaitez intégrer une de nos équipes en débutant ou classée, contactez-nous, vous êtes les bienvenus.

À cela, s'ajoutent des sessions d'entraînements pour enfants et adultes dispensées par notre entraîneur diplômé d'Etat Benjamin. Les entraînements se déroulent les mardis et les mercredis.

Le TCA remercie également le Comité des fêtes, la Lyre Instrumentale, la bibliothèque d'Athée ainsi que tous les acteurs de la soirée pour leur participation énergisante à la soirée Karaoke de Juin dernier.



À vos agendas, la soirée KARAOKE du TCA sera le vendredi 28 juin au square d'Athée.

**Le Bureau du TCA
Contact: 06 71 23 44 35**

LE CERCLE ARTISTIQUE



Le Cercle Artistique est heureux de vous annoncer qu'il se produira de nouveau **en novembre 2023, avec une nouvelle forme de spectacle.**

Cette année, quatre dates sont à retenir, avec une nouveauté, un spectacle un vendredi soir !

Les réservations se feront comme d'habitude chez notre fidèle partenaire Coccimarket, à partir du samedi 21 octobre.

Alors à bientôt...

Le Président, Jacky FRANCHET :
cercleartistiqueathee@gmail.com

20.07 DIRECT
EDITION SPECIALE

Athée sur Cher
Salle René Bossé
-17°

12 17 18 25 NOVEMBRE
2023

ATHEE SUR CHER : DE NOUVELLES EMISSIONS TV COMPLETEMENT FOLLES
Nouvelle formule

| | | | | | |
|-------|-------|------------------|-----|-----|---------|
| 17-18 | 20:30 | SPECTACLE | 8€ | 4€ | -12 ANS |
| 25 | 20:00 | DINER SPECTACLE | 36€ | 19€ | -12 ANS |
| 12 | 14:30 | GOUTER SPECTACLE | | 15€ | |

ALERTE INFO. Nouveau spectacle du CERCLE ARTISTIQUE.
Réservations à partir du 21 octobre au Coccimarket Athée s/ Cher.

ASSOCIATIONS

T'ATHÉE SOULIERS

L'Association vous propose :

La marche bien-être, tous les mercredis après-midis à partir de 13H45 ;

La marche nordique, tous les samedis matins à partir de 8h30.

(deux groupes vous seront proposés pour chaque activité).

Nous ne continuons pas la randonnée découverte le dimanche.

Durant les vacances scolaires, aucune marche ne sera pratiquée.



Toutes les activités sont faites dans la joie et la bonne humeur !



Coût de l'adhésion :

Marche bien-être : 35€ pour l'année.

Marche Nordique et/ou Marche bien-être : 55€ pour l'année.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La Présidente, Sylvie BRIANNE

06.50.69.69.75

tathee.souliers@orange.fr

Site Web : <https://tatheesouliers.wixsite.com/tatheesouliers>



ATHÉE Z'IMAGES

L'année 2023 a été une année riche en projets.

Fin juin pour notre exposition, nous avons 10 clubs invités avec une nouvelle présentation qui a eu un vive succès. Nous avons eu plus de 300 visiteurs.

L'exposition extérieure est prolongée jusqu'à fin octobre, beau temps et succès obligent.

Tous les 3 à 4 mois, nous renouvelons l'exposition à l'EHPAD de la Chesnaye avec les photos des différentes expositions faites au cours de l'année.

Nous serons présents le 3 décembre sur le marché de Noël, pour que vos petits loups puissent repartir avec un souvenir photo avec le Père Noël

Nous avons changé de locaux, nous sommes maintenant dans la maison des associations salle Balzac, ou nous nous réunissons le mercredi soir à partir de 20h.



Le club compte 16 membres de tous niveaux. Nous accueillons toutes personnes désirant apprendre ou se perfectionner dans la pratique photographique.

Notre site : <https://atheetimages.jimdofree.com/>

Courriel : atheetimages2@orange.fr

Le Président, Joël Potet

06 19 48 78 56



ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE

- Reprise des activités depuis le 14 septembre avec 95 adhérents,
- Les 2 et 4^{ème} jeudi de chaque mois, après-midis récréatifs de 14h à 17h à la salle René BESSE et/ou à l'extérieur,
- Ping pong le mardi soir au gymnase .

Le 29 septembre nous avons passé la journée sur le Cher. Le bateau du Valchantray piloté par Hervé Mehlich, aidé de Jean-Pierre Pestie nous a emmené du port de Chandon à Chisseaux,



- Pour le dernier trimestre 2023:**
- **du 9 octobre au 16 octobre** Croisière sur la Méditerranée à bord du MSC GRANDIOSA
 - **dimanche 22 octobre** après-midi LOTO, Nous vous attendons nombreux
 - **dimanche 29 octobre** Repas de l'association au logis des Laurières à Saint Martin le beau
 - **dimanche 3 décembre** marché de Noël
 - **jeudi 14 décembre** goûter de Noël

- **jeudi 11 janvier 2024** Assemblée Générale de l'association et inscription pour l'année 2024 avec présentation du programme pour l'année 2024

- **26 janvier 2024** Sortie à Paris pour l'émission les douze coups de midi.

Le montant de la cotisation, pour la saison 2023, avait été fixé à 20€ par personne, lors de notre assemblée générale du mois de janvier 2023.

Venez vite nous rejoindre et profiter d'un

moment agréable et convivial.

Le bureau se compose de :

Pierrette AVENET, Présidente

Gisèle DUTERTRE, Vice-Présidente

Sylvie MARCHAND, Trésorière

Philippe VILLAIN, Trésorier adjoint

Marie BAUDRIER, Secrétaire

Josette MARTIN, Secrétaire adjointe

Membres : Lise GUIVARCH, Claudine BONNY, Nadine

DUTILLOY, Jean-Michel GIRARD, Patricia MARTIN,

Francine PESCHER, Martine TROCHU.

La Présidente, Pierrette AVENET

pierretteavenet@hotmail.fr ou 06 73 74 44 21

CANTINE SCOLAIRE

Suite au succès de l'année dernière, nous réitérons l'opération "tartiflette" à l'occasion du marché de Noël, le dimanche 3 décembre 2023: Venez manger une bonne tartiflette dans la cantine de vos enfants ! Ils seront heureux de vous emmener dans leur univers!

Bien sûr, la cantine sera ouverte à tous ce jour là, mais pensez à réserver! Possibilité aussi d'emporter sa tartiflette ! Vous pouvez même apporter vos contenants en geste eco-citoyen. L'association fait appel à votre générosité pour occuper les enfants pendant la pause méridienne : si vous avez des jeux d'extérieur à nous donner, nous vous débarrasserons avec grand plaisir. Nous vous remercions d'avance !



Et bien sûr toute nouvelle bonne volonté pour intégrer et aider l'association est bienvenue.

Merci de nous contacter à bureau.cantineathee37@gmail.com

La Présidente, Gaëlle BONDON

VALCHANTRAY



L'association VALCHANTRAY est une association loi 1901 dont le but est la protection, la mise en valeur et l'animation du site de la Vallée du Cher, compris entre les biefs de Nitray et de Vallet à bord d'un bateau patrimoine du même nom Le **Valchantray II**, « Toue Cabanée » de 15 mètres de long.

Tous les étés, dès que les conditions de navigation sur le Cher le permettent, Valchantray propose au départ du Port de Chandon d'Athée, des balades à bord de la toue : soirée coucher de soleil sur le bief entre Nitray et Vallet ou journée à destination de Chenonceaux avec passage sous les arches du château pour des groupes pouvant aller jusqu'à 12 personnes.

Elle participe également à différentes manifestations locales telles que :

- La Foire à l'andouillette où elle tient un stand le week-end des Rameaux,
- Jour de Cher : Le 22 juillet dernier l'association et le bateau étaient présents à l'écluse de Nitray ; Pilotes et mariniers ont proposé des tours de bateau sur le Cher tout au long de la journée ainsi que des sandwiches, crêpes et boissons.
- Les journées du Patrimoine : cette année les 16 et 17 septembre avec des balades de 45 mn proposées au départ du port de Chandon à Athée sur Cher. L'an dernier c'est plus de 120 personnes qui ont profité de cette découverte.

Tous les ans, les 1^{er} dimanche de Juillet, elle organise sa traditionnelle fête du Port ; cette année elle s'est tenue le dimanche 1er Juillet au Port de Chandon et a permis de réunir autour d'un repas aux airs de guinguette au bord de l'eau, plus de 100 personnes adhérents, sympathisants, familles et amis ...



L'objectif de l'association est de promouvoir le patrimoine fluvial du Cher canalisé : les barrages à aiguilles, les écluses et maisons éclusières et la biodiversité.

Vous vous intéressez au patrimoine fluvial et/ou, vous êtes pilote (permis fluvial) et/ou mariniers (titulaire de l'ASP) / Venez découvrir les joyaux patrimoniaux exceptionnels du Cher Canalisé et la convivialité des membres de l'association (adhésion annuelle 15 €/personne).

Contact : Hervé MEHLICH Président – 06 64 43 21 19 - valchantray2@gmail.com

Retrouvez également l'association sur Facebook <https://www.facebook.com/Valchantray2>

LES PARCELLES BÉNÉFICIAIRES DE MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (MAE) FAVORISENT LE RETOUR DES OUTARDES

Ces Mesures Agro-Environnementales (MAE) visent à encourager des pratiques qui servent des objectifs environnementaux tels que la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Un point sur le Plan régional d'action outarde a été organisé à destination des élus et agriculteurs de la zone Natura 2000 Champeigne. L'effet positif des surfaces en MAE a notamment été mis en avant.

Le 21 septembre, élus et agriculteurs concernés par la zone Natura 2000 Champeigne ont été invités à Luzillé pour faire le point dans le cadre du Plan régional d'action outarde. Les suivis scientifiques et les perspectives envisagées pour développer la population d'outarde ont été présentés.

Ce printemps, 23 mâles chanteurs ont été comptés sur la zone Natura 2000 Champeigne. Lors du dernier comptage cet automne, 38 individus ont été dénombrés, et des jeunes sont nés puisque des poussins ont été identifiés. Une bonne nouvelle mais la population reste très faible.

La Champeigne est désormais le dernier bastion où l'outarde est présente, puisqu'aucun individu n'a été observé cette année sur le plateau de Chabris-La Chapelle Montmartin (Indre), seconde zone où elle était présente dans la région. Au niveau national, la population des outardes canepetières a diminué de plus de 90 % depuis les années 70... Les acteurs du Plan régional d'action outarde souhaitent donc consolider cette population.

Il a été constaté que ces oiseaux sont présents presque uniquement sur des parcelles en MAE (mesures agro-

environnementales). Or aujourd'hui en Champeigne, 760 hectares sont en MAE, soit seulement 6 % de la zone Natura 2000. L'objectif est donc d'augmenter les surfaces en MAE, pour offrir des milieux aménagés favorables à l'accueil des outardes. Les outardes sont revenues en zone sud de la zone Natura 2000 grâce à la mise en place de MAE. Les agriculteurs, dans ce cas, contribuent concrètement à la préservation de l'espèce.

Un mâle outarde a par ailleurs été équipé d'une balise GPS en avril dernier par l'Office Français de la Biodiversité et la Ligue de Protection des Oiseaux. Cela permet de suivre ses déplacements. L'objectif c'est de mieux connaître l'espèce pour mieux la protéger.

Des techniciens de la Fédération des chasseurs ont utilisé cette année un drone équipé d'une caméra thermique pour localiser les nids d'outardes. Une méthode qui facilite grandement le travail de repérage.

La SEPANT a poursuivi ses travaux sur la ressource alimentaire de ces oiseaux. Avec l'appui de l'université de Tours, elle quantifie les coléoptères rampants et les mollusques présents dans les parcelles.

Avec l'investissement des 2 communautés de communes Loches Sud Touraine et Autour de Chenonceaux, de la Région Centre Val de Loire et des fonds européens, tout est donc mis en œuvre pour préserver l'espèce. La réunion du 21 septembre, qui a rassemblé plus de 20 personnes, a eu le mérite de faciliter les échanges entre élus, agriculteurs et associations de préservation de l'environnement. Une étape indispensable pour une implication sereine et efficace.

Nadine Dumazet (Terre de Touraine) et Emmanuelle Bollotte (Chambre d'agriculture d'Indre et Loire)

Photo : Mâle Outarde : Jean-Michel THIBAUT (LPO CVL)



HMVC, Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher

L'association HMVC37 poursuit son travail de recueil de témoignages et de documents historiques.

Nous préparons l'ouverture prochaine d'un **centre de documentation** regroupant plus de 1 000 ouvrages historiques. Vous pourrez trouver la liste des ouvrages sur le blog de la bibliothèque « Lire Délivre ». L'association assurera le suivi des prêts.

Nous préparons la **célébration des 80 ans de la libération** du canton avec une semaine de manifestations du 14 au 22 septembre 2024.



Vous pouvez suivre notre actualité sur la **page Facebook** de l'association et sur notre **site internet : hmv37.org**
Contact : hmv37@gmail.com

INFORMATIONS

FONDATION



DU
PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de contribuer à **sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité**, bâti comme naturel.

« Sauver le patrimoine, c'est honorer l'audace et le génie des générations qui nous ont précédé et c'est en permettre la transmission grâce à la passion, au courage et à la ténacité de celles et ceux qui portent ces projets. C'est également préserver des savoir-faire et contribuer au rayonnement culturel, économique et social de nos territoires. »

Pascal Guillet, délégué régional de la Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire

Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ? Nous sommes là pour vous !

Avantage fiscal non négligeable

Le label de la Fondation du patrimoine s'adresse aux propriétaires privés, particuliers ou SCI et ouvre droit à une défiscalisation (sous réserve d'éligibilité) et une subvention qui peut être majorée pour les personnes non-imposables.



Le label est accordé à un site à condition ...

- De présenter un intérêt patrimonial
- Que des travaux n'aient pas débuté
- D'être visible depuis la voie publique
- Qu'il fasse l'objet d'un projet de restauration de qualité
- De ne pas être protégé



Pour bénéficier du label et ses avantages, vous devez **constituer un dossier** avec l'aide de Martine Florentin, déléguée territoriale.

www.fondation-patrimoine.org



Inscription



ATHÉE
SURCHER

Bulletin d'inscription NEWSLETTERS « ATHÉE Z'INFOS »

Nom (s) / Prénom (s) : _____

N° _____, Voie : _____

Hameau : _____

Je souhaite recevoir ATHÉE Z'INFOS aux adresses mails suivantes :

_____ @ _____

_____ @ _____

Complétez et transmettez ce bulletin à la mairie ou par mail : communication@mairieathee.fr

Loi RGPD : En complétant ce bulletin d'inscription, vous acceptez l'utilisation de vos coordonnées personnelles. Les données collectées ne seront pas utilisées autrement que pour la diffusion d'actualité municipale.

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS

DATES À RETENIR

- * 9 novembre : réunion de l'APE Athée Côtés—salle Abbé Lacour
- * 11 novembre : commémoration avec l'association de l'UNC - cimetière puis préau de l'école élémentaire
- * 12 novembre : goûter spectacle du Cercle Artistique - salle René Bessé
- * 17 et 18 novembre : spectacle du Cercle Artistique - salle René Bessé
- * 25 novembre : dîner spectacle du Cercle Artistique - salle René Bessé
- * 25 novembre : jeux de société en famille organisés par la bibliothèque - salle Abbé Lacour
- * 1^{er} décembre : assemblée générale de l'Amicale Bouliste - salle Abbé Lacour
- * 1, 2 et 3 décembre : week-end de Noël :
 - ⇒ 1 décembre : boum de Noël du Club Loisirs et Culture - salle René Bessé
 - ⇒ 2 décembre : loto de Noël de la Lyre Instrumentale - salle René Bessé
 - ⇒ 3 décembre : marché de Noël du Club Loisirs et Culture - salle René Bessé
- * 5 décembre : séance de cinéma de l'association Loisirs et Partage en partenariat avec la bibliothèque - salle Abbé Lacour
- * 8 et 9 décembre : téléthon au gymnase
- * 5 janvier : réunion de l'association Loisirs et Partage - salle Abbé Lacour
- * 6 janvier : galette de l'UNC - salle Abbé Lacour
- * 11 janvier : assemblée générale de l'association Loisirs et Partage - salle René Bessé
- * 19 janvier : réunion de bureau de l'UNC - salle Abbé Lacour
- * 20 janvier : dîner dansant de l'Amicale Bouliste - salle René Bessé
- * 21 janvier : galette des rois du FCVDC37 - salle René Bessé
- * 26 janvier : assemblée générale de l'A.A.P.E.G - salle Abbé Lacour
- * 2 février : assemblée générale de Valchantray - salle René Bessé
- * 3 février : réunion de bureau de l'UNC - salle Abbé Lacour
- * 10 février : assemblée générale de l'UNC - salle Abbé Lacour
- * 17 février : soirée à thème du comité des fêtes - salle René Bessé
- * 1^{er} mars : réunion préparatoire de la Foire à l'andouillette du Comité des Fêtes - salle Abbé Lacour
- * 6 mars : Bibliothèque : cinéma enfants - salle Abbé Lacour
- * 16 mars : carnaval du Club Loisirs et Culture - salle René Bessé
- * 26 mars : assemblée générale de bibliothèque - salle Abbé Lacour
- * 6 avril : dîner dansant d'Athée Danses - salle René Bessé
- * 12 avril : concert de jazz de la Lyre Instrumentale - salle René Bessé
- * 13 avril : repas et randonnée semi nocturne de T'Athée Souliers - salle René Bessé

À compter de 2024, nous passerons de 3 à 2 bulletins municipaux à l'année (au printemps et à l'automne)



LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi :
9h-12h30 / **fermé l'après-midi**

mercredi et vendredi :
9h-12h30 / 15h-17h30



HORAIRES BUS LIGNE D : BLÉRÉ - TOURS

Athée/Tours - Tours/Athée (horaires jusqu'en juillet 2024)

ALLER : Départ Athée centre : lundi au samedi : 6h36, 7h42, 9h18, 12h46, 14h21, 18h41 ;

RETOUR : Départ Gare Routière Tours : Lundi au samedi : 7h55, 11h30, 13h00, 16h20, 17h20, 18h20, 19h30.

Conception du bulletin : Commission Communication

Mise en page : Patricia FARDILHA

communication@mairieathee.fr

Rédaction des textes : les élu.e.s,

les Présidents d'associations

Rédacteur en chef : Olivier DELAVEAU, Maire



**ATHÉE
SURCHER**

Mairie d'Athée-sur-Cher
9, chemin des Dames
37270 ATHEE SUR CHER
☎ : 02 47 50 68 09

@ : accueil@mairieathee.fr

Site internet : www.athee-sur-cher.com

f : <https://www.facebook.com/atheesurcer/>